

**Assemblée bourgeoise du jeudi 5 octobre 2017,
à 20h15 heures, à la salle des assemblées du bâtiment administratif, rue de l'Eglise 8**

Présidence : Monsieur Gabriel M. Chappuis, président du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois

Secrétaire : Monsieur Vincent Chételat, secrétaire communal

Membres présents : Madame Sandrine Jolidon-Ory et
Messieurs Alain Chappuis, Didier Chappuis et Josy Chappuis

Personnes invitées : Monsieur Pascal Hänni, représentant du Conseil communal aux affaires bourgeoises
Monsieur Jean Châtelain, architecte et mandataire pour le projet Innovator

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 14 du Règlement d'organisation, par publication dans le Journal Officiel n° 34 du 27 septembre 2017 et par convocation adressée.

Dix-neuf citoyennes et citoyens bourgeois sont venus assister aux débats.

Monsieur le Président déclare l'Assemblée ouverte. Il salue chacune et chacun et les remercie de prendre part à cette Assemblée. Il propose Monsieur Hervé Chappuis qui est nommé tacitement en qualité de scrutateur.

Monsieur le Président donne connaissance de l'ordre du jour tel qu'il a été publié :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 24 octobre 2016 ;
2. Renouvellement des Autorités bourgeoises selon l'article 28, alinéa 3 et l'article 48, alinéa 1, chiffre 2 et alinéa 2 du Règlement d'organisation ;
Election des membres du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise (BAB) :
 - a) nommer le-la président-e
 - b) nommer le-la secrétaire
 - c) nommer les trois membres assesseurs
3. Donner compétence au Bureau de l'Assemblée Bourgeoise pour négocier les contrats de servitude dans le cadre des projets de réfection de la conduite d'eau Develier-Dessus-Delémont et d'interconnexion des réseaux d'eau des communes de Develier et Delémont ;
4. Information sur les projets Innovator et Partage ;
5. Divers

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du mercredi 24 octobre 2016 est accepté par l'Assemblée sans observation, ni modification, avec remerciements à son auteur.

2. Renouvellement des Autorités bourgeoises selon l'article 28, alinéa 3 et l'article 48, alinéa 1, chiffre 2 et alinéa 2 du Règlement d'organisation ;

Election des membres du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise (BAB) :

a) Nommer le-la président-e

Monsieur le Président déclare qu'il a l'intention de reconduire son mandat. Il demande si l'Assemblée fait d'autres propositions ? Cela n'est pas le cas. L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Monsieur Gabriel M. Chappuis est nommé Président du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise.

b) Nommer le-la secrétaire

Monsieur le Président déclare que Madame Sandrine Jolidon-Ory est d'accord de reconduire son mandat. Il demande si l'Assemblée fait d'autres propositions ? Cela n'est pas le cas. L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Madame Sandrine Jolidon-Ory est nommée Secrétaire du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise.

c) Nommer les trois membres assesseurs

Monsieur le Président déclare que Messieurs Alain Chappuis, Didier Chappuis et Mathieu Saucy sont tous candidats. Il demande si l'Assemblée fait d'autres propositions ? Cela n'est pas le cas. L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Messieurs Alain Chappuis, Didier Chappuis et Mathieu Saucy sont nommés membres assesseurs du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise.

Pour la législature 2018-2022, la composition du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise (BAB) se présente donc ainsi :

Président :	M.	Gabriel M. Chappuis
Secrétaire :	Mme	Sandrine Jolidon-Ory
Membres :	M.	Alain Chappuis
	M.	Didier Chappuis
	M.	Mathieu Saucy

3. Donner compétence au Bureau de l'Assemblée Bourgeoise pour négocier les contrats de servitude dans le cadre des projets de réfection de la conduite d'eau Develier-Dessus-Delémont et d'interconnexion des réseaux d'eau des communes de Develier et Delémont

Monsieur le Président présente cet objet. Dans un premier temps, il informe les personnes présentes du projet de la ville de Delémont qui veut procéder à la réfection de la conduite d'eau reliant la station de partage de Develier-Dessus aux réservoirs de Champateau à Delémont. Cette conduite passe sous la forêt du Bois de Grand Cré. La Bourgeoisie propose, en raison de l'historique et de la « vente » des sources d'eau de Develier à Delémont, de négocier avec les Autorités de Delémont. Le but est que la population de Develier puisse bénéficier de toute l'eau qui lui est nécessaire et que le solde soit utilisé pour Delémont.

Monsieur le Président présente ensuite le projet d'interconnexion en eau de secours entre les réseaux d'eau de Delémont et Develier. Le tracé de cette conduite part du quartier des Viviers à Delémont pour se rendre au Quatre-Faulx, en passant parallèlement au collecteur des eaux usées. Monsieur le président propose que cette interconnexion se fasse plutôt dans la même fouille que le projet de la Ville de Delémont.

Monsieur Guy Chappuis souhaite connaître le point de vue des Autorités communales vis-à-vis du projet de l'interconnexion des réseaux d'eau avec la Commune de Delémont. Monsieur le président informe Monsieur Guy Chappuis que la Bourgeoisie a été informé du projet de la Ville de Delémont par les Services industriels de cette localité. Cette information n'a été que technique. De plus, il ne peut pas donner la position des Autorités communales.

Monsieur Guy Chappuis souhaite savoir si la Commune de Delémont souhaite revenir en arrière sur la vente des sources d'eau de Develier et de les redonner à Develier. Il signale simplement que la Bourgeoisie a un moyen de pression important avec l'octroi ou non de cette servitude de passage.

Monsieur Pascal Hänni signale que le Conseil communal pense qu'il sera difficile d'aller contre le projet de Delémont.

Monsieur Nicolas Chappuis espère que le Conseil communal se battra au côté de la Bourgeoisie pour récupérer les sources d'eau.

La parole n'est plus demandée.

L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, de donner compétence au Bureau de l'Assemblée Bourgeoise pour négocier les contrats de servitude dans le cadre des projets de réfection de la conduite d'eau Develier-Dessus-Delémont et d'interconnexion des réseaux d'eau des communes de Develier et Delémont.

4. Information sur les projets Innovator et Partage

Monsieur le Président salue la présence de Monsieur Jean Châtelain, architecte et mandataire pour les projets Innovator et Partage. Il rappelle en quelques mots le projet Partage. Cet immeuble sera construit avec des modules préfabriqués qui seront installés sur des plateformes autour d'un noyau central. Le but est de diminuer le coût d'installation. Il rappelle ensuite les différents critères qui seront suivis pour la réalisation du projet Partage.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Jean Châtelain pour le projet Innovator. Ce projet fait l'objet de plusieurs oppositions qui seront traitées le 28 novembre 2017. En principe, une réponse devrait intervenir pour la fin de l'année 2017. La Bourgeoisie est confiante pour l'obtention du permis de construire. Ensuite, il présente les modifications apportées au projet initial présenté lors de l'Assemblée bourgeoise du lundi 24 octobre 2016. Les groupes de travail, composés de professionnels, sont actuellement un peu en standby dans l'attente du permis de construire. Monsieur le Président rappelle que les membres de ces groupes travaillent gratuitement.

Monsieur Jean Châtelain présente ensuite plus en détail le projet Innovator à l'aide des derniers plans. Pour ce qui est de la dalle, il rappelle que cette dernière sera réalisée à l'aide de bois local. Un prototype est actuellement en phase de test. Il informe les personnes présentes que ce bâtiment sera labellisé « Minergie ». Dans un premier temps, le bâtiment sera utilisé par les groupes de travail. Ensuite, il pourra être loué en tant qu'appartement. Monsieur le président revient sur le projet de partage du toit à d'autres investisseurs. En effet, si la Bourgeoisie pose des panneaux solaires photovoltaïques sur l'entier du toit, elle ne pourra pas consommer toute l'électricité produite. Elle souhaite « louer » son toit à d'autres investisseurs du village, à condition que le Service électrique de Develier puisse transporter l'énergie du bâtiment Innovator directement aux bâtiments de ces investisseurs. Ce projet reste pour l'instant dans l'attente de la réponse du Service électrique.

Monsieur le président revient sur les délais qui ne pourront malheureusement pas être tenus en raison des oppositions. Il donne ensuite les raisons de ces dernières qui, pour rappel, seront traitées le 28 novembre 2017. Pour terminer, il donne quelques informations sur la semaine d'étude de la Haute école du bois à Delémont au cours de laquelle les étudiants ont élaboré un projet de dalle en bois massif.

5. Divers

Monsieur Jean-Pierre Chappuis a constaté la présence d'une voiture près de la carrière située au lieu-dit « En Combe » et où un cabanon est également construit. Il souhaite savoir si le garde-forestier est au courant de cela. Monsieur le président rappelle qu'il n'y a pas d'accès possible en forêt avec une voiture, hormis pour les travailleurs forestiers. Monsieur David Lachat, garde-forestier, est au courant de l'existence de ce cabanon. Il en discutera avec la personne qui l'a construit.

Monsieur Vincent Chappuis demande si la fermeture de la groisière au-dessus de Develier-Dessus est définitive. Monsieur le président explique que cette fermeture a été demandée par l'Office de l'environnement à la suite de présence de turbidité dans la source de la Tuf. Cet état de fait a été mentionné à l'Office de l'environnement par les Services industriels de Delémont.

Pour terminer, Monsieur le président donne lecture du courrier remis à Monsieur Josy Chappuis, membre du BAB, qui termine son mandat à la fin de cette année. Il le remercie et lui remet, au nom du BAB, un présent pour toutes ces années passées au sein du Bureau de l'Assemblée des bourgeois.

La parole n'étant plus utilisée, l'Assemblée est levée à 21h35, en présence de vingt-quatre citoyennes et citoyens, membres du Bureau compris.

Au nom de l'Assemblée bourgeoise

Le Président : le Secrétaire :

G.M. Chappuis

V. Chételat